

2014 DAC 1597 - Convention de partenariat relative à la commande artistique du tramway T3 Nord.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente.

- Nous examinons le projet délibération DAC 1597 concernant une convention de partenariat relative à la commande artistique du tramway T3 Nord. Et la parole est à Mme Annick LEPETIT, pour cinq minutes maximum.

Mme Annick LEPETIT

- Merci, Madame la Maire.

L'extension du tramway T3 constitue à la fois un projet de transport propre et silencieux, en rocade, qui améliore et facilite les déplacements, et également un projet de requalification urbaine, qui embellit le cadre de vie des habitants. Ce prolongement, d'une longueur de 4,3 kilomètres, comptera huit nouvelles stations réparties sur les boulevard Ney, Bessières et Berthier dans les 18e et 17e arrondissements. Cette extension se fait dans la continuité du prolongement précédent, celui que nous avons inauguré avec Bertrand DELANOË et Anne HIDALGO en décembre 2012, et qui semble aujourd'hui, pour les voyageurs, avoir toujours été là. Ce prolongement s'est accompagné d'œuvres artistiques, comme en témoignent les 19 projets qui ont été implantés le long des 14 kilomètres et demi de ce tronçon dans l'Est parisien.

Des exemples, parmi ces œuvres d'art installées dans l'espace public, et dont la plupart ont une valeur d'usage : on remarque, entre autres, la trémie de Katinka BOCK à la porte d'Aubervilliers : c'est une grande fontaine qui a été créée en intégrant une trémie, qui devient une promenade ponctuée de petits événements qui accompagnent le marcheur. Je pense aussi aux sculptures de Sylvie AUVRAY, qui sont intégrées aux grilles du boulevard Poniatowski et du belvédère Montempoivre.

Et puis, d'autres œuvres, qui font signal dans l'espace public, et qui matérialisent des points de rencontres, des points d'échanges ou encore qui sont des repères importants pour les voyageurs. Et je pense aux Rochers dans le ciel, de Didier MARCEL, sur la place de la Patte d'Oie, qui, perchés sur des mâts d'acier de 7 mètres de hauteur, se prennent pour des nuages, ou bien, aux fourmis de Peter KOGLER, porte de Pantin. Il s'agit d'un défilé ininterrompu de fourmis qui se transforment en un planisphère déployé et mouvant, pour habiller une pile de pont du périphérique sous la porte de Pantin.

L'art va avec la transformation urbaine et avec les transports. C'est en tout cas un très beau témoignage que nous avons avec le tramway, et notamment le tramway jusqu'à la porte d'Asnières.

Alors, moi, je suis tout à fait heureuse de pouvoir voter ce projet de délibération, mais je souhaite ici dire un mot sur ma position de vote au sein du Conseil du 17^e arrondissement, puisque Mme le Maire du 17^e et son équipe se sont abstenues. Ils se sont abstenus, prétextant que ces œuvres d'art coûtaient cher, et prétextant aussi que si les habitants pouvaient être consultés, les élus de proximité, les élus d'arrondissement ne l'étaient pas. L'exemple qui a été pris est un exemple par le passé, si je puis dire, puisque c'est un exemple qui concerne le 15^e arrondissement. C'est en tout cas l'explication qui nous a été donnée.

Moi, je pose une question très simple : pourquoi, au nom de quoi, on refuserait aux habitants, de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières, de bénéficier d'œuvres artistiques ? Elles sont l'œuvre de la vie de ces quartiers. Les habitants du Nord de Paris doivent, au même titre que ceux du Sud, au même titre que ceux de l'Est, pouvoir bénéficier d'une œuvre artistique qui accompagne le tramway. Moi, au contraire, je suis très heureuse que, comme l'a rappelé l'adjoint en charge de la culture, le premier adjoint, dans des périodes compliquées, difficiles sur le plan budgétaire, nous puissions continuer ce que nous avons commencé il y a maintenant beaucoup d'années.

Et je rappelle - c'est vrai - qu'avant 2006, concernant le premier tronçon du tramway, nous avons eu des débats, ici, en Conseil de Paris, et qu'à l'époque, les élus qui n'auraient pas été consultés sur ces œuvres d'art n'avaient pas non plus voté en faveur du tramway. Il est difficile pour un maire de consulter des élus sur un sujet lorsque, bien évidemment, ils s'y opposent.

Par conséquent, c'est du passé. Aujourd'hui, le tramway fait l'unanimité au sein de notre Conseil, et je souhaite donc que tous les habitants de Paris, et bien évidemment, au-delà, les voyageurs, puissent bénéficier des œuvres artistiques.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame LEPETIT. Du passé, faisons table rase.

Madame KUSTER, vous avez la parole, pour 5 minutes maximum.

Mme Brigitte KUSTER, maire du 17e arrondissement.

- Madame la Maire, mes chers collègues, je ne savais pas que j'avais une porte-parole au sein de cet hémicycle mais, si cela ne vous dérange pas, je vais dire moi-même ce que j'ai à dire ! Et cela évitera d'ailleurs que mes propos soient transformés ! La création du tramway T3 sur les boulevards des maréchaux répond à un double objectif d'amélioration des transports et de requalification urbaine. C'est pour ce dernier objectif que vous avez souhaité doter d'ailleurs les tronçons d'une présence artistique.

Or, nous l'avons déjà relevé plusieurs fois, si cette ambition est noble et continue à l'être, bien sûr, nous avons constaté que sa réalisation sur la partie précédente a été pour le moins parfois mitigée, voire dans certains cas, croyez bien que j'en sois désolée, complètement ratée. J'en veux pour preuve un exemple, en effet, dans le 15e arrondissement, la cabine téléphonique de Sophie CALLE démontée manu militari du pont du Garigliano.

De même, les œuvres mises en place très conceptuelles, voire élitistes, ne font pas l'unanimité, loin de là. Elles suscitent parfois l'agacement, comme c'est le cas pour les jingles qui égrènent les stations en troublant la quiétude des voyageurs, tel que cela nous est revenu.

Mais c'est certainement fort de ce constat que vous avez imaginé un nouveau type de démarche en matière d'art dans la ville, afin que la population soit davantage associée et puisse in fine s'approprier les œuvres. Nous saluons cette démarche. Dans ce cas, cela assurera, il est vrai, une meilleure légitimité aux choix qui pourront être réalisés.

Mais cela, en effet, ne doit pas exclure la légitimité des élus d'arrondissement qui en sont les premiers dépositaires. Or, le projet de délibération ne garantit pas la concertation avec les élus d'arrondissement dans le processus de choix des œuvres.

Je souhaite donc, je propose que les élus locaux soient associés tout autant que les habitants ou les associations, et en aucun cas les uns contre les autres ou les uns à la place des autres.

D'autre part, en cette période de disette budgétaire, la dépense envisagée, je le rappelle de 2,8 millions d'euros, ne me semble pas prioritaire. Je propose donc qu'il soit possible de surseoir à la démarche s'il s'avérait que les projets artistiques ne suscitent pas l'enthousiasme des habitants et des élus, ou si le coût de l'opération s'avère hors de proportion au regard de son intérêt et du contexte de hausse d'impôts, de tarifs et de taxes.

Nous avons eu un exemple récemment dans le nord du 17^e arrondissement, pas du tout en rapport d'ailleurs avec le tramway, sur un aménagement de la porte Pouchet, avec des objets dits "Golden", à plusieurs dizaines de milliers d'euros l'objet. A la réflexion et en accord avec les services de la Ville, une réflexion est remise à plat pour voir si ces objets sont vraiment utiles au projet porté par la SEMAVIP. Je demande que, là aussi, parfois nous puissions raison garder.

En raison des réserves que je viens d'évoquer, nous nous abstiendrons en effet sur ce projet de délibération.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

Pour vous répondre, la parole est à M. Bruno JULLIARD.

M. Bruno JULLIARD, premier adjoint. - Tout d'abord sur le dernier élément, le dernier argument de Mme

KUSTER, c'est un saisissant éclairage sur votre opinion de la nécessité d'investir dans la culture en temps de crise.

Finalement, ce que vous nous dites, en cas de difficultés budgétaires, l'une des premières dépenses qu'il nous faudrait supprimer, ce serait donc cette dépense culturelle pour pouvoir faire face à ces difficultés budgétaires.

Cela n'est en effet pas notre conception et, comme l'a très bien dit Annick LEPETIT à l'instant, nous considérons que l'art dans l'espace public est un droit pour les citoyens. J'ai d'ailleurs le sentiment, qu'au vu des résultats du dernier vote sur le budget participatif, pour cette première édition, ils ont choisi que nous amplifions encore la présence de l'art dans l'espace public.

Justement, en ces temps de difficultés budgétaires et surtout de difficultés pour nos concitoyens, il y a besoin que nous nous engagions politiquement mais aussi financièrement pour investir dans la culture. C'est ce qui donne foi dans l'avenir et qui permet que bon nombre de nos concitoyens reprennent confiance en eux-mêmes, et tout simplement dans la société.

Nous avons déjà fait beaucoup - je serai très bref parce qu'Annick LEPETIT l'a très bien résumé - sur les derniers accompagnements artistiques du tramway. Nous voulons poursuivre notre action sur le T3, sur ce nouveau tronçon qui est nettement moins long. C'est la raison pour laquelle cette fois l'accompagnement ne coûte que 2,8 millions d'euros. Même si c'est une

somme importante, c'est nettement moins que pour le précédent tronçon du T3.

Nous souhaitons modifier toutefois l'organisation de la commande des œuvres, considérant en effet qu'il faut plus associer les habitants. Non pas associer les habitants dans le choix des artistes ou des œuvres, mais associer les habitants dans la réflexion et le travail de terrain qu'opéreront les programmeurs et les artistes.

Bien évidemment les habitants étant eux-mêmes associés au travail des artistes, les élus ont toute légitimité à y être associés également. C'est un engagement que je prends, vous serez associés dans cette démarche.

Je me permets de le citer, il s'agit du dispositif des nouveaux commanditaires qui ont déjà œuvré, c'est le cas de le dire, dans plusieurs régions et notamment à Marseille avec un succès qui ne se dément pas. Je suis convaincu que ce sera aussi bénéfique pour cet accompagnement artistique de la prolongation du tramway dans le nord de Paris.

C'est la raison pour laquelle j'espère que vous adopterez avec conviction et enthousiasme ce projet de délibération.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DAC 1597.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2014, DAC 1597).

Je vous en remercie.